

# REGLEMENT DU CHALLENGE BAD JEUNES DE LA VIENNE

Comité départemental de badminton de la Vienne  
Saison 2023-2024



Entrée en vigueur : 01/09/2024

Validité : Saison 2024-2025

## --- CONDITIONS GENERALES ---

### Article 1 : Généralités

Le « Challenge Bad Jeune 86 » (CBJ) est un challenge compétitif composé de 7 étapes, ouvert aux catégories poussin à junior et réservé aux jeunes licenciés de la Vienne.

Il a pour but de :

- Encourager les clubs à faire découvrir la compétition aux jeunes joueurs
- Offrir un challenge aux jeunes compétiteurs et néo-compétiteurs avec un calendrier et des étapes bien définies
- Faire progresser le niveau de jeu global dans les clubs et le département

La gestion du Challenge est assurée par la commission départementale jeune du Comité.

### Article 2 : Règles

Le Comité Départemental de Badminton de la Vienne organise le challenge qui est réservé aux jeunes licenciés de la Vienne. Ce circuit se déroule sur 7 étapes ciblées (6 tournois + le championnat départemental). Seul 1 tableau sera pris en compte sur ces étapes : le simple.

### Article 3 : Participants, inscriptions

Tous les joueurs doivent être licenciés dans un club affilié à la FFBaD dans la Vienne pour la saison en cours. Pour participer, Il n'y a pas d'inscription particulière à réaliser auprès du comité. Après chaque compétition prise en compte dans le circuit, la commission réalisera un contrôle des résultats et éditera un classement.

### Article 4 : Catégories

Toutes les catégories, de poussin à junior, seront récompensées chez les garçons et chez les filles. Pour des raisons pratique ou de classement, les organisateurs des compétitions peuvent organiser des tableaux indépendamment des catégories, mais les récompenses à la fin du challenge seront elles bien distribuées par catégorie d'âge.

## **Article 5 : Etapes prises en compte**

*7 étapes seront prises en compte cette saison :*

- Tournoi de L'union sportive chauvinoise, le 27 octobre 2024 à Civaux.
- Tournoi de l'étoile sportive de badminton à Buxerolles, le 23 novembre 2024 à Buxerolles.
- Tournoi du Badminton Club de Poitiers, le 15 décembre 2024 à Buxerolles.
- **Championnat départemental de la Vienne, les 11 et 12 janvier 2025 à Buxerolles.**
- Tournoi du Badminton Rullicois, le 8 février 2025 à Lusignan.
- Tournoi du Badminton Club du Haut Poitou, le 29 mars 2025 à Vouillé.
- Tournoi de la Ligugéenne de badminton, le 13 avril 2025 à Ligugé.

### **Bonus tournoi hors département :**

Sera également pris en compte, le meilleur résultat lors de la participation à une compétition (hors circuit régional ou national type TRJ, CEJ, BAC..) d'un club ou comité d'un autre département que la Vienne. La base de calcul des points sera la même que pour les tournois de la Vienne.

**Les référents jeunes des clubs seront invités à informer le comité de la participation des jeunes pour que leurs résultats soient pris en compte dans le classement.**

*Fin de prise en compte des résultats hors département : 1<sup>er</sup> dimanche de juin (inclus)*

## **Article 6 : Barème**

A l'issue de chaque étape, les participants comptabilisent des points suivant leur résultat et le barème ci-dessous.

### **Participation à une étape :**

- première licence = 6 points
- autres = 5 points
- match gagné = 1 point (les matchs gagnés par WO ne seront pas pris en compte)

### **Bonus en fonction du nombre de joueurs dans le tableau :**

<u>Poule de 3</u> Victoire = 1 point	<u>Pour des tableaux de 7 à 11 joueurs</u> Victoire = 5 points Finale = 3 points 3ème / 4ème = 1 points
<u>Poule de 4/5</u> Victoire = 2 points 2ème = 1 point	<u>Pour des tableaux de 12 joueurs et +</u> Victoire = 6 points Finale = 4 points 3ème / 4ème = 2 points 5ème / 6ème = 1 point (si 2 ¼ de finale) 5ème / 8ème = 1 point (si 4 ¼ de finale)
<u>Poule de 6/7 (ou tableaux 2x3p)</u> Victoire = 3 points Second = 2 points 3ème = 1 point	

*Pour le championnat départemental jeune, les points de participation seront doublés et un bonus de 5 points sera accordé au vainqueur de chaque tableau*

### **Bonus « scorage » :**

Afin d'encourager l'implication des jeunes à la notion de scorage (et par la suite à l'arbitrage) les jeunes (**catégories minime, cadet et junior exclusivement**) pourront obtenir des points de classement en se proposant en tant que scoreur sur des matchs durant les compétitions départementales. Un maximum de 1 point par compétition pourra être obtenu pour le scorage de 1 match.

**NB1 :** Si le tournoi est complètement ou partiellement géré avec des poules par niveau (ex : classement ou différenciation suivant première licence) des points supplémentaires seront crédités aux joueurs de la (des) poule(s) la(es) plus haute(s).

Pour 2 niveaux = +2 points pour les joueurs de la poule supérieure

Pour 3 niveaux (ou +) = +4 pour la poule supérieure et +2 pour la poule secondaire

**NB2 :** Dans le cas où une étape (ou simplement un tableau) viendrait à être annulée ou en cas d'absence justifiée le jour du tournoi, les joueurs inscrits à cette étape se verront attribuer les points de participation.

**NB3 :** En cas d'absence d'un ou plusieurs joueurs dans un tableau unique (poule de 4 ou 5 par exemple) menant à une poule unique de 3, les résultats seront pris en compte pour le classement sur la base du tableau initial.

### **Article 7 : Classement du challenge**

Le classement est individuel, il tient compte de l'avancement du joueur dans la catégorie qui le concerne. En cas d'égalité de points à l'issue des 7 étapes, les joueurs ex-æquo seront départagés par les critères ci-dessous, et dans l'ordre suivant :

- 1- le meilleur résultat au championnat départemental.
- 2- le joueur le plus jeune

Les 3 premiers du classement général (par âge et par sexe) seront récompensés par le comité en fin de saison.

### **Article 8 : Affichage du classement**

Le responsable de la commission jeune du comité adressera par mail aux clubs la tenue des classements du Challenge, à partir du moment où les résultats de l'étape seront visibles dans le logiciel fédéral poona. Ce même classement sera relayé sur les réseaux sociaux du comité.

### **Article 9 : Remise des récompenses**

En fin de saison, un événement sera organisé pour la remise des récompenses. Les détails sur cet événement seront indiqués ultérieurement.



**Comité départemental de badminton de la Vienne**

Site internet : [Badminton86.fr](http://Badminton86.fr)

Mèl : [comite.86.bad@gmail.com](mailto:comite.86.bad@gmail.com)

Facebook : @CODEP86

